

NOM PRENOM
ADRESSE

A Monsieur le Président de Rouen Habitat
5, place du Général De Gaulle
76000 ROUEN

Rouen, le DATE

Monsieur le Président de Rouen Habitat,

L'opérateur FREE a été autorisé à installer 2 antennes relais sur le toit de l'immeuble du 79, rue Léonard Bordes à Rouen, dans le quartier du Mont Gargan. De plus, il semble qu'il y ait un projet de pose d'une antenne supplémentaire pour l'opérateur ORANGE.

En tant que résident de ce quartier, je suis opposé à la pose de ces antennes.

En effet, l'OMS a classé les radiations émises par ce type d'antennes comme potentiellement cancérigènes. L'Europe a fixé des seuils pour les valeurs des champs générés par les antennes relais, mais la France ne suit pas ces recommandations. Un éloignement d'au moins 100 mètres des lieux accueillant des populations sensibles a été préconisé (décret 2002-775 du 3 Mai 2002, article 3), mais, malgré tout, ces antennes seront posées à 50 mètres d'habitations où vivent de jeunes enfants, des gens âgés ou malades, voire des professionnels de l'enfance (assistantes maternelles) qui accueillent des enfants en bas âge.

La pose de ces antennes suscite une opposition de la part des habitants qui se sont constitués en collectif, le COLLECTIF GARGANTOITS. Celui-ci vous a signifié à plusieurs reprises son inquiétude et son rejet du projet. Il n'a pas été entendu.

Au delà de l'action de ce collectif que je soutiens, je vous fais part à titre personnel de mon opposition à la pose de ces antennes dans notre quartier.

Je demande que le principe de précaution soit appliqué.

Je dénonce le fait que Rouen Habitat n'a ni informé ni consulté les locataires et les riverains de l'immeuble concerné.

Je dénonce le fait que des décisions soient prises sans l'accord des habitants et des riverains alors que leur santé est menacée.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président de Rouen Habitat, l'expression de mes salutations distinguées.

PRENOM NOM
SIGNATURE